

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>17.04.2024</b>
Thema	<b>Aussenpolitik</b>
Schlagworte	<b>Zwischenstaatliche Beziehungen</b>
Akteure	<b>Norwegen</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Ammann, Amando  
Bovey, Audrey  
Burgos, Elie  
Clivaz, Romain  
Eperon, Lionel  
Huguenet, François  
Hulliger, Caroline  
Schnyder, Sébastien

## Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Schnyder, Sébastien 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Aussenpolitik, Zwischenstaatliche Beziehungen, Norwegen, 1994 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 17.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	<b>1</b>
<b>Aussenpolitik</b>	<b>1</b>
Zwischenstaatliche Beziehungen	1
Aussenwirtschaftspolitik	3

## Abkürzungsverzeichnis

<b>DBA</b>	Doppelbesteuerungsabkommen
<b>EFTA</b>	Europäische Freihandelsassoziation
<b>OECD</b>	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
<b>APK-NR</b>	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>EDA</b>	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
<b>UNHCR</b>	Hoher Flüchtlingskommissar der Vereinten Nationen
<b>BEPS</b>	Base Erosion and Profit Shifting (Verminderung steuerlicher Bemessungsgrundlagen und das grenzüberschreitende Verschieben von Gewinnen durch multinationale Konzerne)

---

<b>CDI</b>	Convention de double imposition
<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>CPE-CN</b>	Commission de politique extérieure du Conseil national
<b>UE</b>	Union européenne
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères
<b>HCR</b>	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
<b>BEPS</b>	Base Erosion and Profit Shifting (Erosion de la base d'imposition et transfert des bénéfices)

# Allgemeine Chronik

## Aussenpolitik

### Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 14.12.1994  
LIONEL EPERON

Flavio Cotti s'est rendu à Oslo où il s'est entretenu avec son homologue **Björn Tore Godal** de l'intégration européenne après le refus des Norvégiens d'adhérer à l'UE ainsi que de l'avenir de l'AELE.<sup>1</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 31.12.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

Pour sa première visite officielle à l'étranger, le **nouveau Conseiller fédéral et ministre des affaires étrangères Joseph Deiss** s'est rendu lui à Vienne où il a rencontré son homologue autrichien Wolfgang Schüssel et le président Thomas Klestil. Lors des discussions, il fut notamment question du conflit dans les Balkans. Toujours au mois de mai, après avoir participé à un sommet ministériel sur la « sécurité humanitaire » en Norvège, Joseph Deiss s'est ensuite rendu en Allemagne où il s'est présenté à Joschka Fischer et en France, où il a été reçu par le ministre des affaires étrangères Hubert Védrine. Ce dernier a salué le rôle joué par la Suisse au Kosovo. En juin, le chef du DFAE a effectué une visite d'une journée à Prague pour s'entretenir du conflit au Kosovo et des relations bilatérales entre les deux pays. Au mois de juillet, Joseph Deiss a été accueilli à Rome par son homologue italien Lamberto Dini. Les deux ministres ont abordé les sujets de l'évasion fiscale, des transports et de la réadmission des clandestins par l'Italie. Puis en octobre, Joseph Deiss s'est entretenu à Alger avec le président Bouteflika des relations bilatérales des deux pays. A son retour, il s'est envolé pour une tournée de huit jours en Afrique qui l'a mené successivement en Tanzanie, en Afrique du Sud et au Mozambique. Le chef du DFAE a également rendu visite à Londres au ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne pour discuter des affaires courantes. En décembre, il a effectué un voyage de deux jours en Russie où il s'est entretenu avec le ministre des affaires étrangères Igor Ivanov du conflit en Tchétchénie. A la suite de cette visite, Joseph Deiss a annoncé que la Suisse mettrait à disposition encore un million de francs pour les opérations du CICR et du HCR au Nord-Caucase, mais qu'elle refusait d'étendre l'expérience de Focus à ce conflit, comme les autorités russes l'avaient suggéré.<sup>2</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 01.01.2002  
ROMAIN CLIVAZ

Le Président de la Confédération **Kaspar Villiger** s'est rendu à Oslo pour y rencontrer, entre autres, le premier ministre Kjell Magne Bondevik et le roi Harald V. Cette visite a permis des échanges d'expériences en matière de politique européenne entre deux pays non membres de l'UE. Les implications pour la Norvège de son adhésion aux accords Schengen/Dublin, objets de négociations entre la Suisse et l'UE, ont également été discutées. Kaspar Villiger s'est également rendu en Slovaquie pour y rencontrer le président Rudolf Schuster ainsi que d'autres hauts magistrats. La Suisse a fait un geste en faveur des régions touchées par les inondations du mois d'août en signant un accord sur le financement de mesures préventives.<sup>3</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 14.08.2002  
ROMAIN CLIVAZ

La Suisse n'a pas cédé aux exigences des Etats-Unis et n'a pas accordé la garantie de **non-extradition** de leurs ressortissants devant la CPI. Elle a réaffirmé sa volonté de s'engager pour l'universalité de ce tribunal. Une telle demande, acceptée entre autres par la Roumanie et Israël, a également été refusée par la Norvège.<sup>4</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 14.12.2005  
ELIE BURGOS

Les chambres ont adopté un protocole modifiant la **Convention de double imposition** avec le Royaume de Norvège, ainsi que le protocole s'y rapportant.<sup>5</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 06.04.2006  
ELIE BURGOS

Le **roi Harald V de Norvège et la reine Sonja** ont effectué une visite d'Etat de trois jours en Suisse au début du mois d'avril. Ils ont été accueillis par le Conseil fédéral in corpore à Berne.<sup>6</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 03.09.2009  
SÉBASTIEN SCHNYDER

La Suisse a signé une **CDI** révisée avec la Norvège prenant en compte les standards de l'OCDE. <sup>7</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 18.06.2010  
SÉBASTIEN SCHNYDER

En juin, le parlement a approuvé la **CDI** avec la Norvège. <sup>8</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 30.10.2014  
CAROLINE HULLIGER

Fin octobre, la conseillère fédérale **Doris Leuthard** s'est rendue à **Oslo** pour une visite de travail. Elle y a rencontré Tord Lien, le ministre en charge du pétrole et de l'énergie, Ketil Solvik-Olsen, le ministre des transports et de la communication et Tine Sundtoft, la ministre en charge du climat et de l'environnement. Les discussions ont principalement tourné autour de la politique énergétique des deux pays, de l'ouverture du marché de l'électricité et de la politique du transport. <sup>9</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 09.12.2014  
CAROLINE HULLIGER

En décembre, le conseiller fédéral **Alain Berset s'est rendu en Norvège et en Finlande** pour une visite de travail. Il a rencontré plusieurs ministres avec lesquels il a eu un échange sur le système de santé, le système de retraite, la culture et l'égalité. En outre, il a proposé deux échanges: D'une part sur l'évaluation de la discrimination salariale des femmes avec la Norvège, d'autre part sur le mécanisme de fixation du prix des médicaments avec la Finlande. <sup>10</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 22.06.2015  
CAROLINE HULLIGER

Le 22 juin, Johann Schneider-Ammann a pris part à la **conférence des ministres de l'AELE** à Schaan, au Liechtenstein. Les ministres se sont entretenus sur la politique de libre-échange et sur la relation entre l'AELE et l'Union européenne. Ils ont également signé une déclaration de coopération avec l'Équateur ainsi que le protocole d'adhésion du Guatemala à l'accord de libre-échange entre les pays de l'AELE et les pays d'Amérique centrale. À cette occasion, des représentants du Guatemala, du Costa Rica et du Panama s'étaient également déplacés. <sup>11</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 04.09.2015  
CAROLINE HULLIGER

Début septembre, **la Suisse et la Norvège** ont signé à Oslo un protocole modifiant la CDI en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, introduisant ainsi une clause d'arbitrage conforme au modèle de convention fiscale de l'OCDE. <sup>12</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 23.11.2015  
CAROLINE HULLIGER

Johann Schneider-Ammann a participé à la **Conférence ministérielle de l'AELE** qui s'est tenue le 23 novembre à **Genève**. Il a été question des négociations en cours concernant les accords de libre-échange avec la Géorgie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et le Vietnam et des accords en vue avec la Turquie, le Canada et le Mexique. Par ailleurs, les ministres de l'AELE ont rencontré l'ambassadeur américain Michael Punke, représentant adjoint au commerce, qui les a informés de l'avancement des négociations de libre-échange entre les Etats-Unis et l'UE. <sup>13</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 17.06.2016  
AUDREY BOVEY

Le Conseil national et le Conseil des Etats se sont tous deux prononcés en faveur du protocole de **modification de la convention contre les doubles impositions établie avec la Norvège**. Signé à Oslo en septembre 2015, le protocole en question prévoit notamment, conformément aux normes édictées par l'OCDE, l'ajout d'une clause relative à l'échange de renseignements à la convention originelle datant de 1987. <sup>14</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 16.12.2016  
AUDREY BOVEY

Le 18 mai 2016, le Conseil fédéral soumettait au Parlement le projet d'arrêté fédéral concernant l'**accord sur les mesures douanières de sécurité** signé le 12 novembre 2015 **entre la Suisse et la Norvège**. Ayant pour objectif principal que les échanges entre les deux Etats signataires continuent à se dérouler sans entrave, l'accord en question prévoit que soient mises en œuvre, entre la Suisse et la Norvège, des mesures douanières de sécurité similaires à celles convenues respectivement par chacun des deux pays avec l'Union européenne (en ce qui concerne la Suisse, se référer à l'article Facilitation et sécurité douanières. Accord avec la Communauté européenne). Discuté en septembre 2016 au Conseil national, puis en décembre de la même année au

Conseil des Etats, le projet a été adopté à l'unanimité par les deux chambres lors du vote final du 16 décembre 2016 (198 voix pour, 0 contre et 0 abstention au Conseil national / 43 voix pour, 0 contre et 0 abstention au Conseil des Etats).<sup>15</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 06.11.2019  
AMANDO AMMANN

Im November 2019 veröffentlichte der Bundesrat seine Botschaft zur Genehmigung eines Änderungsprotokolls des **Doppelbesteuerungsabkommens mit Norwegen**. Im Rahmen des OECD-Übereinkommens zur Bekämpfung der Gewinnverkürzung und -verlagerung (BEPS) – welches auch die Schweiz unterzeichnet hatte – mussten Anpassungen an zahlreichen Doppelbesteuerungsabkommen (DBA) im Bereich des Abkommensmissbrauchs und der Streitbeilegung vorgenommen werden. Die Schweiz und Norwegen konnten sich in einer ersten Gesprächsrunde nicht auf einen genauen Wortlaut zur Übernahme der BEPS-Standards einigen, daher beschlossen die beiden Parteien, die notwendigen Änderungen durch ein bilaterales Protokoll vorzunehmen und somit das DBA nicht direkt dem BEPS-Übereinkommen zu unterstellen. Die Änderungen entsprachen weitgehend den Bestimmungen, die auch unter dem BEPS-Übereinkommen umgesetzt worden wären und erfüllten somit die OECD-Mindeststandards.

Da derartige Änderungsprotokolle dem Referendum unterstehen und ein Vernehmlassungsverfahren verlangen, wurden die Kantone und interessierte Wirtschaftskreise darüber informiert. Da diese die Anpassungen positiv aufnahmen, wurde auf eine Vernehmlassung verzichtet.<sup>16</sup>

### Aussenwirtschaftspolitik

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 04.03.2019  
AUDREY BOVEY

Le 4 mars 2019, le Conseil des Etats s'est prononcé à l'unanimité (40 voix) en faveur du projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et l'Equateur**. Le projet passe au Conseil national.<sup>17</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 04.03.2019  
AUDREY BOVEY

Le 4 mars 2019, le Conseil des Etats s'est prononcé en faveur du projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange actualisé** entre les Etats de l'AELE et la Turquie **et de l'accord agricole révisé entre la Suisse et la Turquie**. Avec un résultat de 27 voix pour, 1 contre et 13 abstentions, le sénateur genevois Robert Cramer (verts, GE) est le seul à avoir exprimé son opposition au projet qui, dès lors, passe au Conseil national.<sup>18</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 19.06.2019  
AUDREY BOVEY

Au mois de juin 2019, le Conseil national s'est à son tour penché sur le projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange actualisé** entre les Etats de l'AELE et la Turquie **et de l'accord agricole révisé entre la Suisse et la Turquie**. La chambre basse s'est dans un premier temps montrée favorable à l'entrée en matière (131 voix pour, 55 contre et 1 abstention), et ce aux dépens de la minorité Molina (ps, ZH), qui proposait aux conseillères et conseillers nationaux de renvoyer le projet au Conseil fédéral, afin que l'arrêté fédéral en question ne soit soumis une nouvelle fois à l'Assemblée fédérale uniquement lorsque le constat d'une amélioration de la situation des droits de l'homme en Turquie aurait été établi (la minorité s'en réfère alors au rapport de la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et/ou au rapport de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'homme). Lors du vote sur l'ensemble, le Conseil national s'est prononcé de manière analogue à la majorité du Conseil des Etats et de la CPE-CN, en acceptant le projet d'arrêté fédéral par 129 voix contre 49 et 6 abstentions.

Les deux chambres ont confirmé l'adoption de la version définitive du texte à l'occasion du vote final du 21 juin 2019.<sup>19</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 19.06.2019  
AUDREY BOVEY

Au mois de juin 2019, le Conseil national s'est à son tour prononcé sur le projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange entre les États de l'AELE et l'Équateur**. Tout comme la chambre haute, la chambre basse s'est ralliée à la version du projet élaboré par le Conseil fédéral (134 voix pour et 43 abstentions lors du vote sur l'ensemble). La proposition de la minorité Nussbaumer (ps, BL), qui prévoyait l'introduction d'un mécanisme institutionnel basé sur une collaboration entre partenaires sociaux et organisations spécialisées de la société civile afin d'observer la mise en œuvre des dispositions relatives aux normes de travail, aux droits de l'homme

ou à la protection de l'environnement a ainsi été rejetée.  
L'arrêté fédéral a définitivement été adopté par les chambres fédérales à l'occasion du vote final du 21 juin 2019.<sup>20</sup>

- 
- 1) Presse du 14.12.94.
  - 2) Presse du 7.5.99; NZZ, 21.5.99; presse du 22.5.99; TG, 2.6.99; LT, 19.6 et 6.7.99; presse du 11-18.10.99; NZZ, 7.10.99; LT, 4.12.99
  - 3) Presse du 28.5.02; LT, 16.12.02 et L'Express, 17.12.02.
  - 4) Presse du 14.8.02.
  - 5) FF, 2005, p. 3809 ss.; BO CE, 2005, p. 779 s.; BO CN, 2005, p. 1982 ss.
  - 6) Presse du 6.4.06.
  - 7) LT, 3.9.09.
  - 8) BO CN, 2010, p. 885 ss., 903 ss., 913 et 1163; BO CE, 2010, p. 370 s., 372 et 753.
  - 9) Communiqué du DETEC du 27.10.14
  - 10) Communiqué du DFI du 09.12.14
  - 11) Conférence ministérielle de l'AELE au Liechtenstein; Le Guatemala adhère à l'Accord de libre-échange AELE-Amérique centrale
  - 12) Communiqué du DFF du 9.9.2015
  - 13) Conférence ministérielle de l'AELE à Genève
  - 14) BO CE, 2016, p. 262 ss.; BO CE, 2016, p. 265 ; BO CE, 2016, p. 571 ; BO CN, 2016, p. 1217 ; BO CN, 2016, p. 226 ss. ; FF, 2015, p. 7067 ss.
  - 15) BO CE, 2016, p. 1110 ss.; BO CE, 2016, p. 1254; BO CN, 2016, p. 1563 ss.; BO CN, 2016, p. 2318; FF, 2016, p. 4119 ss.
  - 16) BBl, 2019, S. 7431 ff.
  - 17) BO CE, 2019, p. 1 ss.; FF, 2018, p. 627 ss.
  - 18) BO CE, 2019, p. 3 ss.; FF, 2018, p. 749 ss.
  - 19) BO CE, 2019, p. 590; BO CN, 2019, p. 1216 ss.; BO CN, 2019, p. 1368
  - 20) BO CE, 2019, p. 589; BO CN, 2019, p. 1212 ss.; BO CN, 2019, p. 1368